



Programme du colloque :

Du jeudi 15 OCTOBRE 2015 : 9 h-17h30:

CONTRATS INFORMATIQUES

***Les clés des nouveaux modèles : Maîtrise d'œuvre des projets,
les clouds, l'Agile, les SMACS***

Amphithéâtre du Conseil National des Barreaux

22, rue de Londres, Paris 9^e

(7 heures de formation validées)

Suite aux grandes difficultés connues par les projets informatiques, et face à une forme de défiance envers les méthodes et les processus juridiques classiques, de nouvelles pratiques, opérationnelles et contractuelles, sont apparues sur le marché.

Ces nouveaux modèles, l'Agile, le *cloud* ou les nouveaux acteurs du marché, les « *contract managers* », ou les compétences transverses en charge du « *commercial* », mais aussi de nouvelles offres, de financement et d'assurance, prenant en charge un conseil, technique, mais aussi juridique, nous obligent à repenser notre approche contractuelle.

On examinera, en première partie, le traitement contractuel, par les acteurs, des niveaux d'engagement des prestataires informatiques. On revisitera des notions comme celles de la « maîtrise d'œuvre », de l'obligation de « délivrance », des garanties, leur traitement judiciaire, pour évaluer leur pertinence.

Puis on aura des témoignages de l'impact des *clouds*, de l'Agile, des offres alternatives, des SMACS sur les pratiques.

9h - Introduction de la journée

André MEILLASSOUX, Président de l'AFDIT, ATM Avocats

Mathieu MARTIN, Administrateur AFDIT, BISMUTH Avocats

Matinée :

L'engagement des prestataires dans les projets et la « maîtrise d'œuvre »

9h15 *Quelles obligations des prestataires ? Maîtrise d'œuvre, obligation de délivrance...*

Prof. Jérôme HUET, Professeur Emérite, Université PARIS II

Débat : Maîtrise d'œuvre – Maîtrise d'ouvrage : partage des rôles et des risques

9h40 *Pour une vraie dichotomie*

André MEILLASSOUX, ATM AVOCATS, Président AFDIT

10h *Les nuances de la pratique et les contraintes projets*

Mathieu MARTIN, BISMUTH-AVOCATS

10h 20 *La vision des Contract managers d'un grand prestataire*

Ghislaine GUNGE, Director South West Europe & Nordic Contract & Commercial Management, CSC

Joan MERTZWEILLER, Senior Commercial Manager, CSC

10h40 *La vision de l'Expert Judiciaire en informatique*

Hubert BITAN, Expert Judiciaire agréé par la Cour de Cassation

11h *Débat avec la salle*

11h15 PAUSE

11h30 *Les contrats « clouds » : des contrats clé en main ?*

Mathieu COULAUD, Délégué aux affaires Juridiques, SYNTEC NUMERIQUE

11h55 *Panorama de la jurisprudence récente sur l'engagement des prestataires dans les projets informatiques*

Marie-Adélaïde de MONTLIVault-JACQUOT, Directeur Contentieux, ALAIN BENSOUSSAN-AVOCATS

12h25 Débat avec la salle

12h45 – 14 h Pause déjeuner

(Inscription nécessaire pour le déjeuner avec les intervenants)

Après midi :

Les nouveaux modèles et l'impact sur les pratiques et les contrats

14h – *Point sur les méthodes AGILE*

Philippe AYMAR, Expert près la Cour d'Appel de Paris, Président de la **CNEJITA**

14h25 – *Banquiers-Assureurs : nouveaux acteurs des projets informatiques ? Une offre banque-assurance qui finance, coach, et surtout garantit la bonne fin des projets*

Jean-Laurent SANTONI, Président de **CLEVER-COURTAGE**

Philippe JOUGLARD, Directeur des Services, **BNP PARIBAS RENTAL SOLUTIONS**

Patrick POUILLOT, Corporate Insurance Partner, **MUNICH RE**

15h25 Débat avec la salle

Pause

15h45 – *Les SMACS (« Social, Mobility, Analytics, Cloud, and Security») - L'impact sur les pratiques et les projets*

Christian COLMANT, Délégué Général de **Pasc@line**, association dédiée aux impacts du numérique sur les métiers d'ingénieurs, avec Syntec Numérique et la Fédération professionnelle CINOV-IT

16h10 - *Quelles conclusions pour les contrats ?*

Débat interactif avec la salle: Mené par **Mathieu MARTIN** et **André MEILLASSOUX**

16h50 Synthèse de la journée

Prof. Jérôme HUET

Ou

Prof. Philippe STOFFEL-MUNCK, Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
(interrogé)

17h15 - Fin du colloque